



COMMUNIQUE DE PRESSE

PREVENTION DES INONDATIONS : mobilisation des acteurs du bassin du Lot

Lozère – Aveyron – Cantal – Lot – Lot-et-Garonne

Bien loin de la crue historique de mars 1927, le bassin du Lot a vécu du 1^{er} au 3 février 2021 des crues que « de mémoire d'homme » l'on pourrait qualifier d'exceptionnelles malgré leur faible période de retour, à savoir entre 10 et 20 ans. Il faut remonter à 2003 pour que les eaux du Lot et de ses affluents aient suscité autant d'inquiétude et généré autant de dégâts ; cela nous rappelle, outre la nécessité de communiquer sur le risque inondation, l'importance des opérations menées sur le territoire à travers le « programme d'actions de prévention des inondations » (PAPI). Depuis février, des temps d'échanges sont organisés entre les différents acteurs du territoire afin de réaliser un retour d'expérience sur cet épisode ayant de nouveau marqué les esprits.

Depuis plus de dix ans, le **Syndicat mixte du bassin du Lot** (SMBL) œuvre à la réduction du risque inondation sur les 5 départements de son territoire. Pour ce faire, trois **programmes d'actions de prévention des inondations**, ou « **PAPI** » ont été lancés depuis 2012. Ces programmes sont labellisés par l'Etat et ouvrent droit à des aides financières (Europe, Etat, Région, régions, agence de l'eau Adour-Garonne, EDF, etc.). Actuellement, deux PAPI sont en cours de réalisation. L'un s'achèvera en 2023 et se compose d'études (3 millions d'euros) qui permettent de mieux connaître le risque inondation et de trouver des solutions pour le réduire. L'autre programme regroupe des opérations de communication, d'aménagements et de travaux (30 millions d'euros) et arrivera à terme en 2025. Ces programmes offrent la possibilité d'intervenir à différentes échelles de risque : individuelle en mettant des **barrières anti-inondations** sur les ouvertures d'une habitation, à l'échelle d'une commune en installant un **système d'alerte** pour mieux appréhender la montée du niveau de l'eau, à l'échelle d'une rivière en créant des **zones humides** pour **ralentir l'écoulement** et jusqu'à l'ensemble du bassin du Lot par des opérations de communication.



Barrière anti-inondation installée à Espalion (Aveyron)
par l'entreprise Isoal Isoflots ©Mairie d'Espalion

Chaque année, le syndicat mixte coorganise un « comité de pilotage » de ces programmes avec le préfet du Lot (coordinateur du bassin du Lot). Mobilisés ce mardi 8 décembre 2020 à la Préfecture du Lot et en visioconférence depuis les quatre autres départements, **les acteurs de la prévention des inondations de ce bassin ont fait le bilan de l'année passée**. Ainsi, de nombreuses opérations ont pu être menées et démarrées malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire.

L'année 2020 a été marquée par certaines actions de ces programmes. Dans l'Aveyron, l'**installation de batardeaux à Espalion** (barrières anti-inondations installées dans les ouvertures de bâtiments) se révèle être un franc succès auprès des riverains, si bien qu'une poursuite de cette action est envisagée. Cette action est portée par le **syndicat mixte Lot-Dourdou**, qui mène également une étude de réduction du risque inondation sur le Coulagnet en Lozère, et des projets d'aménagements du Lot dans la traversée de Mende (48) et Espalion (12). De Decazeville à Figeac dans le Lot, le **syndicat mixte Célé Lot-médian** a

prévu de réaliser plus de **mille diagnostics de vulnérabilité des bâtiments** auprès des entreprises et riverains intéressés ; il s'agit de la première étape avant la rehausse du réseau électrique d'un bâtiment par exemple. Ce syndicat va prochainement gérer la **digue** protégeant la zone industrielle de Lafarrayrie à Figeac. Diverses **études d'amélioration de la connaissance** du risque inondation sont menées sur l'ensemble du territoire, notamment dans le Lot-et-Garonne, où le **syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée du Lot 47** (Smavlot47) établit un **diagnostic sur le système d'endiguement** à la confluence du Lot avec la Garonne. Le syndicat mixte du bassin du Lot accompagne également les élus dans la mise à jour de leurs **plans communaux de sauvegarde** (PCS) et de leurs **documents d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM), comme c'est le cas à Maurs (Cantal) et Viviez (Aveyron). Ainsi, toute commune ayant observé des difficultés dans le déclenchement de son PCS lors des derniers épisodes de crues peut prendre contact avec le SML.



Photographie aérienne du hameau de Ceint d'Eau (Figeac, Lot) lors de la crue du 4 janvier 2018, faisant l'objet d'une action inscrite au PAPI

Pour Michel Prosic, Préfet du Lot, **le bilan présenté est positif et témoigne de l'implication des acteurs sur le bassin** malgré les aléas de la crise sanitaire, avec un taux d'engagement des actions encourageant. Comme il est souligné, les acteurs ont un devoir d'opérationnalité et de résultats concrets, de manière à ce que la population comprenne tout l'intérêt de mener de telles actions. Les études engagées doivent conduire à des travaux, comme c'est le cas pour le « PAPI complet » du bassin du Lot, issu d'un premier programme d'études. Ce bilan 2020 confirme la nécessité de mener des opérations visant à réduire les risques d'inondations et démontre la volonté de **construire des projets opérationnels**.

C'est un lourd travail commun qui avance au fil de l'eau et qui devrait permettre de réduire les conséquences des inondations comme le bassin du Lot en a connu en 1994, 2003, 2010 ou plus récemment au début du mois de février 2021. Si l'avancement des « PAPI » vous intéresse, vous pouvez le suivre sur le site dédié aux inondations du territoire : <http://observatoiredescrues.valleedulot.com/>

Nous vous recommandons de vous informer régulièrement, car le risque zéro n'existe pas. Vous pouvez notamment consulter le site de « Vigicrues », qui vous permet de suivre en temps réel la montée de la crue, le niveau d'alerte (vert, jaune, orange ou rouge) ainsi que, entre-autres, les prévisions :

- <https://www.ecologie.gouv.fr/pluie-inondation-se-protger-connaître-bons-comportements>
- <https://www.vigicrues.gouv.fr/>



Chargé(e)s de Mission Inondation

Alexandra Hoche-Duitmann / Bertrand Montant

Syndicat Mixte du Bassin du Lot
233, rue Président Wilson
46000 CAHORS

05.65.53.99.22 / 05.65.53.99.27

inondation@valleedulot.com

www.valleedulot.com

[inondationsbassindulot](https://www.facebook.com/inondationsbassindulot)

[Inondations_Lot](https://twitter.com/Inondations_Lot)

